

Sophie Devineau

**Le travail en école maternelle.**

**Des gestes de métier**

**sous l'emprise du genre**

L'exploration de l'activité des hommes pionniers dans un secteur féminin par tradition et ce qu'elle dit du travail expert à l'œuvre ouvre une réflexion sur ce qui est largement laissé dans l'ombre. En effet, l'irruption de figures masculines dans l'univers de la petite enfance a l'avantage de bousculer les représentations toutes faites, et permet de décaler le regard ancré dans des habitudes séculaires.

Le travail en maternelle à l'épreuve de l'expérience des rares hommes dans ce segment scolaire se laisse appréhender à travers une panoplie de gestes professionnels et de tâches qui mobilisent toutes les ressources intellectuelles autant que physiques. Rétablis dans leurs dimensions professionnelles explicites, les actes et les gestes de métiers décrivent tout ce que l'habitus sexué féminin avait permis de naturaliser. L'engagement dans l'activité suppose en effet un travail du corps beaucoup plus intense que ce qui est le plus souvent reconnu, ainsi qu'une mobilisation des affects qui ne va pas de soi.

Mais, la part du soin et de la sollicitude dans l'activité de travail en maternelle, le *care*, fonctionne encore aujourd'hui comme un principe actif féminisant la profession, un principe de genre ségrégant les tâches. L'invisibilisation des compétences techniques mises en œuvre sous la forme de savoirs discrets alimente ainsi le déni de travail qui affecte ce niveau scolaire.

La professionnalisation en école maternelle peine encore à sortir du modèle maternant et domestique en dépit d'un dynamisme pédagogique très innovant de longue date. Quand ce n'est pas une absence d'images de femmes dans le monde du travail (Laot, 2010, 2014)<sup>1</sup>, à l'inverse ce sont des

<sup>1</sup> Laot Françoise (dir.), *L'image dans l'histoire de la formation des adultes*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Laot Françoise, *Un film comme source pour l'histoire de la formation des adultes hommes... et femmes. Retour à l'école? (Nancy, 1966)*, PUN Editions universitaires de Lorraine, 2014.

stéréotypes sexués des métiers de l'éducation qui sont diffusés lors de l'orientation des jeunes (Vouillot, 2014)<sup>2</sup>. Dans le secteur de la petite enfance, la formation professionnelle laisse encore impensées des compétences perçues comme naturelles. L'exploration de l'activité des hommes pionniers dans un secteur féminin par tradition et ce qu'elle dit du travail expert à l'œuvre ouvre une réflexion sur ce qui est largement laissé dans l'ombre. En effet, l'irruption de figures masculines dans l'univers de la petite enfance a l'avantage de bousculer les représentations toutes faites, et permet de décaler le regard ancré dans des habitudes séculaires (Guichard-Claudic, Kergoat, Vilbrod, 2008)<sup>3</sup>.

L'incorporation de toute la panoplie des dispositions (Bourdieu, 1998)<sup>4</sup>, des attitudes, des comportements et des gestes spécialisés du rôle social de la "parfaite petite mère" (Duru-Bellat, 1990 ; Baudelot, Establet, 1992)<sup>5</sup> assure une "employabilité sexué" *a priori* et permet ainsi de faire l'impasse sur une véritable professionnalisation des gestes experts du travail du *care* (Molinier, Laugier, Paperman, 2009 ; Paperman, Laugier, 2011 ; Blöss, Odena, 2005 ; Marchand-Montanaro, 2013, Molinier, 2013)<sup>6</sup>. « Le terme, sans

<sup>2</sup> Vouillot Françoise, *Les métiers ont-ils un sexe ? Pour sortir des sentiers battus de l'orientation des filles et des garçons*, Paris, Belin, 2014.

<sup>3</sup> Guichard-Claudic Yvonne, Kergoat Danièle, Vilbrod Alain (dir.), *L'inversion du genre, Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, PUR, 2008.

<sup>4</sup> Bourdieu Pierre, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998.

<sup>5</sup> Duru-Bellat Marie, *L'école des filles: Quelle formation pour quels rôles sociaux?*, Paris, l'Harmattan, 1990.

Baudelot Christian, Establet Roger, *Allez les filles !*, Paris, Le Seuil, 1992.

<sup>6</sup> Molinier Pascale, Laugier Sandra, Paperman Patricia, *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2009.

Paperman Patricia, Laugier Sandra (dir.), *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, nouvelle édition augmentée, Paris, EHESS, 2011.

Blöss Thierry, Odena Sophie, « Idéologies et pratiques sexuées des rôles parentaux. Quand les

équivalent en français, caractérise une relation d'aide, familiale ou professionnelle ; il désigne tout à la fois l'activité de soin à une personne qui en dépend et le souci de la réception de ce soin, sa singularité résidant dans cette combinaison affûtée de compétences techniques et émotionnelles » (Hochschild, 1983)<sup>7</sup>. Du côté des personnels des écoles maternelles, un ensemble de compétences sont souvent vécues comme allant de soi et rencontrent même une forte adhésion. Par ailleurs, l'école maternelle n'échappe pas à la distribution sexuée des métiers de la petite enfance qui sont marqués du sceau de la doxa d'un métier de femmes perdurant grâce au triple soutien des parents, de l'institution et des professionnelles, chacun semblant y trouver son compte. Dans l'ensemble du secteur de la petite enfance, cela prend la forme d'un domaine dédié à des "qualités féminines" (Murcier, 2005 ; Guyon, Rodriguez, Ulmann, 2015)<sup>8</sup>. Cela trouve encore à se traduire dans les politiques publiques de l'emploi (Collombet, 2015)<sup>9</sup> et les institutions comme la CAF ou le Ministère de la santé et des affaires familiales parce qu'il s'agit d'un secteur d'emplois « réservés » (Fagnani,

2001)<sup>10</sup>. L'évitement du sujet de la mixité des métiers de la petite enfance permet en outre de conforter la ségrégation sexuée à l'entrée du marché du travail (Brinbaum, Trancart, 2015)<sup>11</sup>. Car l'école est elle aussi concernée, du fait de la fermeture aux femmes diplômées de nombreux secteurs d'emplois (Pfefferkorn, 2007 ; Lapeyre, Le Feuvre, 2004)<sup>12</sup> et de la division sexuée des métiers de l'enseignement (Cacouault, Combaz, 2007 ; Devineau, 2012)<sup>13</sup>. Une situation qui a partie liée avec leur défaut de reconnaissance professionnelle (Mozère, 1998 ; Marchand-Montanaro, 2013)<sup>14</sup>. Décrire l'activité auprès de jeunes enfants vise dès lors à rétablir dans leur dimension concrète toutes les compétences professionnelles mises en jeu dans le travail en maternelle, à rendre explicites des comportements professionnels vécus dans l'ordre de l'implicite de la relation de soin et d'attention à autrui (Paperman,

---

institutions de garde des jeunes enfants en confortent le partage inégal », *Recherches et Prévisions*, n° 80, 2005, pp. 77-91.

Marchand-Montanaro Ghyslaine, *Travailler en crèche, un métier ?*, Paris, Presses de l'EHESP, 2013.

Molinier Pascale, *Le travail du care*, Paris, La Dispute, 2013.

<sup>7</sup>Hochschild Arlie, *The managed heart : commercialization of human feeling*, Berkeley (CA), University of California Press, 1983.

<sup>8</sup>Murcier Nicolas, « Le loup dans la bergerie. Prime enfance et rapports sociaux de sexe », *Recherches et Prévisions*, n° 80, 2005, pp. 67-75.

Guyon Marc, Rodriguez Daniela, Ulmann Anne-Lise, « Former les futurs professionnels de la petite enfance. Entre soin et éducation, quelle place pour les affects ? », *Revue des politiques sociales et familiales*, Vol. 120, n° 1, 2015, pp. 31-43.

<sup>9</sup>Collombet Catherine, « Préscolaire et périscolaire : quels modèles en Europe ? », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 120, 2015, pp. 63-70.

<sup>10</sup>Fagnani Jeanne, « La politique d'accueil de la petite enfance en France : ombres et lumières », *Travail, genre et sociétés*, n° 6, 2001, pp. 105-119.

<sup>11</sup>Brinbaum Yaël, Trancart Danièle, « Educational Pathways and Gender Differences in Labor Market Entry in France », *Inégalités entre sexes dans la famille, à l'école et au travail : approches comparées*, *Revue française d'éducation comparée*, n° 13, Paris, L'Harmattan, 2015.

<sup>12</sup>Pfefferkorn Roland, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, Paris, La Dispute, 2007.

Lapeyre Nicole, Le Feuvre Nicky, « Concilier l'inconciliable ? Le rapport des femmes à la notion de "conciliation travail-famille" dans les professions libérales en France », *Nouvelles questions féministes / Famille-Travail*, une perspective radicale, n° 23(3), 2004, pp. 42-53.

<sup>13</sup>Cacouault Marlaine, Combaz Gilles, « Hommes et femmes dans les postes de direction des établissements secondaires : quels enjeux institutionnels et sociaux ? », *Revue française de pédagogie*, n° 158, 2007, pp. 5-20.

Devineau Sophie, *Le genre à l'école des enseignantes. Embûches de la mixité et leviers de la parité*, Paris, L'Harmattan, 2012.

<sup>14</sup>Mozère Liane, « Les métiers de la crèche : entre compétences féminines et savoirs spécialisés. Y-a-t-il place pour une co-production ? », *Petite enfance : Pratiques et politiques*, *Cahiers du GEDISST*, n° 22, 1998, pp. 105-124.

Marchand-Montanaro Ghyslaine, *op. cit.*

Laugier, 2011)<sup>15</sup>.

L'expérience faite par les hommes dans les métiers de la petite enfance est l'occasion de mettre à jour le travail spécifique dans tout ce qu'il comporte d'habileté professionnelle et de non répertorié du fait que ces attitudes et ces comportements sont à l'ordinaire mobilisés « spontanément » par les professionnelles femmes de ce secteur. Par ce procédé, on saisira ce qui est le plus souvent tu parce que complètement incorporé pour *Analyser un objet invisible : le travail de care* (Benelli, Modak, 2010)<sup>16</sup>. Ensuite, s'il existe des interactions entre *care* domestique et *care* salarié (Chabaud-Rychter, Fougeyrollas-Schwebel, Sonthonnax, 1985)<sup>17</sup> ou plus précisément ici le *care éducatif* (Monjo, 2016)<sup>18</sup>, il s'agira surtout d'en souligner les ruptures. Ainsi, ce parti pris méthodologique constitue le moyen quasi expérimental de dévoiler une activité de travail dite féminine à travers l'altérité du regard des hommes entrant dans ces métiers. Les données recueillies relèvent de plusieurs enquêtes menées au long cours dans une approche qualitative à travers des observations en écoles maternelles, des entretiens menés auprès d'enseignant.es militant.es pour une école progressiste, ainsi que quelques résultats issus du sous-échantillon « maternelle » d'une enquête par questionnaire en vue cette fois de mettre à jour des différences significatives dans les représentations des hommes et des femmes<sup>19</sup>. Enfin, seront mobilisés des

<sup>15</sup> Paperman Patricia, Laugier Sandra, *op. cit.*

<sup>16</sup> Benelli Nathalie, Modak Marianne, *Analyser un objet invisible : le travail de care, Revue française de sociologie*, Vol. 5, 2010, pp. 39-60.

<sup>17</sup> Chabaud-Rychter Danièle, Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Sonthonnax Françoise, *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des Méridiens, 1985.

<sup>18</sup> Monjo Roger, « Le *care* en éducation : aspects institutionnels et politiques », *Education et Socialisation*, [en ligne], 40 | 2016, mis en ligne le 01 février 2016. URL : <http://edso.revues.org/1499>.

<sup>19</sup> Les résultats de l'analyse comparative entre enseignants de maternelle et les conseillers principaux d'éducation ont été publiés : S. Devineau avec A. Confais (2017), « Le *care*

entretiens d'hommes ayant fait carrière en maternelle. [Liste des enquêtes].

Le propos s'attachera en premier lieu à présenter la structuration sexuée de l'espace institutionnel du système éducatif associée au défaut de reconnaissance du degré préscolaire de l'enseignement. En second lieu, sera abordé l'effet de segmentation des activités par des jeux de rôles de genre en maternelle. Un contexte social de l'organisation du travail qui concoure, en amont, à l'invisibilisation en aval des gestes professionnels lorsque ceux-ci ne sont pas éprouvés par des hommes et qui continuent à être assumés de façon ambivalente par les femmes.

### I. Déni d'un travail « de femmes »

L'organisation du système éducatif n'échappe pas à la loi sociale qui hiérarchise les activités salariées en fonction de critères de genre sans liens avec les contenus réels de travail (Kergoat, Imbert, Le Doaré, Sénotier, 1992)<sup>20</sup>. Nulle part ailleurs dans le système scolaire, la conservation de l'ordre établi des rapports sociaux de sexe n'est plus frappante que dans les écoles maternelles. Ce segment scolaire nous semble rassembler toutes les contradictions qui peuvent traverser le champ professionnel : à la fois fragile dans son existence sans cesse remise en cause, fort de sa pédagogie active, crucial pour les enfants défavorisés et terrain propice à toutes les dérives de la reproduction sociale des stéréotypes sexués entre autres.

En éducation, comme dans tous les secteurs de l'emploi, la division sexuée du travail

éducatif : principe actif des choix professionnels et des pratiques de travail sexuées », *Education et Socialisation* [en ligne], URL : <http://edso.revues.org/2297>.

<sup>20</sup> Kergoat Danièle, Imbert Françoise, Le Doaré Hélène, Sénotier Danièle (dir.), *Les infirmières et leur Coordination, 1988-1989*. Paris, Éditions Lamarre, 1992.

distribuée encore aujourd'hui les femmes dans les premiers degrés scolaires selon une échelle où les hommes se concentrent dans les niveaux les plus élevés. En somme, plus on s'éloigne de la relation directe à l'enfant et plus on s'approche de la transmission d'un savoir dûment institutionnalisé ou de l'exercice du commandement et moins il y a de femmes : « la progression s'arrête là où commence le vrai pouvoir » (Héritier, 1996)<sup>21</sup>. L'école maternelle est une figure typique de la raréfaction des femmes de la classe à la direction d'établissement, selon une gradation qui s'établit sur la place de la parole magistrale, symbole du pouvoir par la rhétorique, opposée à celle du corps au travail réservée aux positions subalternes. Plus les tâches sont invisibles et fondues dans le répertoire flou de la relation à autrui, plus elles sont remplies par des femmes et désertées par les hommes qui y voient un risque de perte de virilité (Corbin, Courtine, Vigarello, 2011)<sup>22</sup>. De sorte que le *care* « souci des autres » en définissant une part importante de l'activité professionnelle en maternelle, notamment pour sa dimension non mesurable et non formalisée selon les normes standardisées de la qualification du travail, réactive ces principes sociaux. Le recours au concept de genre (Oakley, 1972 ; Delphy, 1998, 2001)<sup>23</sup> permet d'identifier les

mécanismes sexués en jeu qui organisent tous les secteurs de la société en répartissant les rôles sociaux de sexes (Goffman, 1977)<sup>24</sup> entre la sphère domestique et la sphère professionnelle, façonnant dès l'enfance des projets sexués de métiers du *care*. Entendu comme « souci des autres », le *care* est constitutif de l'activité pédagogique et de socialisation dans les métiers de l'éducation (Brugère, 2008)<sup>25</sup> dans une proportion plus élevée en maternelle que dans les autres niveaux scolaires. L'école maternelle remplit par ailleurs des missions d'accompagnement auprès des familles s'inscrivant de ce fait aussi dans la division sexuée du travail social (Bessin, 2009)<sup>26</sup>.

La légitimité de l'enseignement de maternelle ne va pas de soi et moins qu'ailleurs puisque tout semble concourir à brouiller les frontières qu'il y a entre la mise en œuvre de savoirs professionnels experts qui réclament un temps de formation très long d'une part, et d'autre part l'éducation familiale. « *Moi je pense qu'il y a beaucoup d'enseignantes qui pensent qu'enseignantes c'est un métier qui n'a pas besoin de s'apprendre, comme celui de mère un peu, et parce qu'on est mère, on sait donc s'occuper d'enfants. Et il y a beaucoup de parents qui pensent ça d'ailleurs* »<sup>27</sup>. Ainsi, les femmes professeuses des écoles maternelles ne bénéficient pas pleinement de leur statut de professionnelles très qualifiées et n'ont pas la reconnaissance sociale d'une fonction éducative hautement utile, mais pâtissent au contraire du statut de « mère éducatrice » et de la « fonction maternelle », aptitudes assignées et invariablement transférées dans les différents lieux sociaux où travaillent les femmes.

<sup>21</sup> Héritier Françoise, *Masculin-Féminin I. La Pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, [1<sup>ère</sup> édit. 1996], 2002.

<sup>22</sup> Corbin Alain, Courtine Jean-Jacques, Vigarello Georges, *Histoire de la virilité* (t.2 : *Le triomphe de la virilité. Le XIXe siècle*), dirigé par Alain Corbin, Paris, Le Seuil, 2011.

<sup>23</sup> Ann Oakley définit le genre en opposition au sexe biologique, pour mettre l'accent sur les origines sociales de ce qui avait été pris comme allant de soi, comme "naturel". Christine Delphy théorise l'économie politique patriarcale : Le patriarcat est le système socio-politique qui organise l'oppression des femmes. Sa base économique est le "mode de production domestique". Pour penser le genre C. Delphy pose "l'antécédence du genre sur le sexe".

Oakley Ann, *Sex, Gender and Society*, Farnham, Ashgate. [1<sup>ère</sup> éd. 1972], 2015.

Delphy Christine, *L'Ennemi principal. Economie politique du patriarcat*, Tome I, Paris, Syllepse

, 1998.

Delphy Christine, *L'ennemi principal. Penser le genre*, Tome II, Paris, Syllepse, 2001.

<sup>24</sup> Goffman Erving, *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, [2002, 2e éd.], 1977.

<sup>25</sup> Brugère Fabienne, *Le sexe de la sollicitude*, Paris, Le Seuil, 2008.

<sup>26</sup> Bessin Marc, « Focus - La division sexuée du travail social », *Informations sociales*, n° 152, 2009, pp. 70-73.

<sup>27</sup> Enquête B, entretien n° 3.

Toute l'histoire de ce segment scolaire<sup>28</sup> témoigne de ce mécanisme social dont la trace imprime encore l'école d'aujourd'hui. Du côté des enseignantes, les militantes témoignent : « *Je pense que la société pousse beaucoup les femmes à faire ça, parce que les femmes, ça sait s'occuper d'enfants, enfin on est vraiment dans la caricature quoi ! Et qu'on pouponne, et qu'on a l'impression que c'est naturel entre guillemets* »<sup>29</sup>. En moyenne, plus de 90%<sup>30</sup> des enseignants de maternelle sont des femmes, conservant ainsi les enseignantes dans le rôle féminin traditionnel du soin aux jeunes enfants. Il semble d'ailleurs très difficile d'y échapper tant les attentes des collègues comme des parents sont pressantes<sup>31</sup>. « *Beaucoup de parents demandent si tu as des enfants, si t'as pas d'enfants c'est que tu n'y connais rien. Et je me suis aperçue qu'il faut dire qu'on en a, et comme ça t'es une bonne enseignante. Et des jeunes collègues sont moins bien considérées par les mères si elles ne sont pas mères pour enseigner alors que ça n'a rien à voir avec l'acte d'enseigner. Moi je pense qu'il y a pas mal de femmes qui pensent que l'école c'est une sorte de prolongement du boulot*

<sup>28</sup> Ce n'est qu'en 1921 que les enseignantes de maternelle accèdent à une égalité de statut, de salaires, de services et de congés avec leurs homologues hommes du primaire. En 1972, le corps d'inspection devient mixte maternelle et primaire (IDEN), supprimant le corps spécifique à l'école maternelle (IDEM). Longtemps considérés comme de petits métiers, l'enseignement primaire et a fortiori l'enseignement en maternelle ont toujours eu du mal à faire valoir leurs besoins en expertise professionnelle (Jacques et Mona OZOUF, *La République des instituteurs*, Gallimard Le Seuil, 1992). Le fonds d'archives de l'académie de Rouen, académie de nos enquêtes, enregistre jusqu'en 1981 une école normale d'institutrices distincte de l'école normale d'instituteurs, Archives départementales de la Seine-Maritime.

<sup>29</sup> Enquête B, entretien n°2.

<sup>30</sup> Procoppe A. (2002), Les instituteurs et professeurs des écoles du secteur public à la rentrée 2000. *Note d'information*, n°02.29, p. 1-6. En 1999, les hommes représentaient 6% sur les 78 400 enseignants des écoles de maternelle : « Les instituteurs et les professeurs des écoles de l'enseignement public au 1er septembre 1999 », Ministère de l'éducation Nationale, *Note d'information*, N°01-19, mai 2001.

<sup>31</sup> Enquête A, observation en école maternelle.

*qu'elles font à la maison, que les deux se confondent* »<sup>32</sup>. Egalement, pour l'entourage des hommes ayant fait carrière en maternelle, ce choix détonne-t-il avant tout par le statut de fonctionnaire et sa position dans la hiérarchie professionnelle. Qu'il s'agisse de l'univers familial commerçant, des amis de la fac, ou bien encore des familles des copains de leurs enfants, la plupart sont étonnés, tant le statut d'enseignant ne leur paraît pas enviable. « *Tu es resté en maternelle, tu n'as pas beaucoup évolué !* »<sup>33</sup>, « *Avec la fonction de directeur j'ai pris des épaulettes* »<sup>34</sup>. La marginalisation de ce segment scolaire illustre la place subalterne et la faible reconnaissance accordées aux métiers du *care* quand bien même ces activités sont vitales aux sociétés (Nicole-Drancourt, Jany-Catrice, 2008 ; Tronto, 2009)<sup>35</sup>.

Il s'agirait ainsi d'un travail de femmes dont la preuve par « l'homme » nous est donnée à travers une affaire qui a fait grand bruit<sup>36</sup>. Le fait qu'un homme exerçant dans le plus petit niveau de l'école maternelle, les enfants de deux ans, subisse le jugement dépréciatif d'un inspecteur présente l'avantage de mettre à jour l'univers implicite du classement professionnel. L'affaire a éclaté dans le cas d'un enseignant de maternelle parce qu'il a été considéré comme « anormal » pour un homme de « travailler si peu » autrement dit de « garder des jeunes enfants » (Mozère, Jonas, 2011)<sup>37</sup>. Nous devons comprendre que les nombreux rapports d'inspections des femmes qui ont précédé cette affaire n'ont pas été dévalorisants, étant entendu que l'inspection concevait que l'on puisse enseigner à ce niveau à la condition précisément d'être une femme et par conséquent une mère

<sup>32</sup> Enquête B, entretien n° 3.

<sup>33</sup> Enquête D, entretien n°5.

<sup>34</sup> Enquête D, entretien n°14.

<sup>35</sup> Nicole-Drancourt Chantal, Jany-Catrice Florence, « Le statut du care dans les sociétés capitalistes », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 2, Paris, La Découverte, 2008, pp. 7-11.

<sup>36</sup> Enquête B, entretien n° 4.

<sup>37</sup> Mozère Liane, Jonas Irène, *On « garde » des vaches mais pas les enfants. Paroles d'auxiliaires de puériculture en crèche*, Toulouse, ERES, 2011.

potentielle. En revanche, qu'un homme « joue le rôle de mère » n'est pas admis aisément par la hiérarchie professionnelle.

L'absence de reconnaissance du contenu réel de l'activité de travail effective est une double négation. Non content d'ignorer l'effort considérable de professionnalisation de la pédagogie infantine, porté de longue date par les associations et leurs publications<sup>38</sup> comme par le rôle central qu'ont joué les inspectrices progressistes dans la défense professionnelle de la valeur du travail auprès des jeunes publics, l'inspecteur considère qu'enseigner en maternelle est « un travail de femme » puisqu'il ne peut le reconnaître qu'à la condition qu'il soit exercé par une femme. Selon cet inspecteur, il s'agit quasiment d'une faute professionnelle qui sera d'ailleurs sévèrement sanctionnée par la note d'inspection, une faute de goût masculin en somme, au sens social du terme (Bourdieu, 1998)<sup>39</sup>. Entre domination masculine et dévalorisation du travail pour lequel « il suffit d'être mère », il reste peu de place pour des choix de carrières masculines atypiques. « *En 1986, il y a eu un inspecteur qui a dit au collègue homme avec ses élèves de deux ans : Monsieur, votre temps de travail aujourd'hui, ça a été dix minutes en une heure, une heure et demie. Parce qu'il avait organisé un goûter, il avait chanté, il était passé aux toilettes, bon, il a dû compter les instants de peinture et de coloriage, les trucs de jeux, c'est tout juste s'il les a comptés dans le travail de l'école maternelle. Il avait écrit ça dans son rapport* »<sup>40</sup>. Dans le cas d'espèce, les compétences du *care éducatif* pâtissent d'être confondues avec des savoirs profanes (Arborio, 1996)<sup>41</sup>.

Le scandale n'est pas arrivé par hasard, en effet l'enseignant a fait toute sa carrière en

maternelle, il s'est même spécialisé au point de devenir maître formateur. Cette trajectoire masculine est une exception professionnelle et dérange l'ordre sexué bien établi dans l'institution. Dans cet univers, les femmes sont confortées dans leur orientation vers les petits niveaux en dépit de leur formation aussi exigeante que celle des hommes, qui eux sont gratifiés d'une force de travail qu'il n'est pas concevable d'utiliser pour des jeux langagiers lors d'un goûter. L'école maternelle peut être ainsi envisagée tantôt comme un sous travail, tantôt comme un pseudo travail. L'arbitraire du jugement dépréciatif attribué au professorat une valeur selon l'âge du public scolaire et selon le sexe de l'enseignant de l'inférieur au supérieur au sein de l'édifice scolaire.

Ce déni de travail lorsque celui-ci est effectué par des femmes est une constante décrite par Laura Lee Downs (2006)<sup>42</sup> à travers les positions des patrons après 1914, convaincus par l'idéologie de l'infériorité des femmes. Pour contrer ce dogme social, depuis les origines de l'école maternelle, des femmes engagées dans la cause de l'enfance, des inspectrices<sup>43</sup> vont animer des mouvements pédagogiques très actifs et surtout très innovants dans la manière de concevoir l'acte éducatif, ce qui a fait de cette école le creuset des changements opérés dans les niveaux supérieurs sans toutefois que la reconnaissance de leur modèle ne soit pleinement acquise. Sans doute, faut-il y voir l'effet d'une obligation scolaire différée, mais l'impact de la forte féminisation ne doit pas être sous-estimé tant le *care éducatif* peine à être considéré comme un travail véritable. Pourtant, « L'attention préoccupée à autrui suppose une disposition, une attitude ou un sentiment et les pratiques de soin qui font du

<sup>38</sup> L'AGEEM : association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publique (1921)

<sup>39</sup> Bourdieu Pierre, *op. cit.*

<sup>40</sup> Enquête B, entretien n° 4.

<sup>41</sup> Arborio Anne-Marie, « Savoir profane et expertise sociale. Les aides soignantes dans l'institution hospitalière », *Genèses*, 1996, pp. 87-106.

<sup>42</sup> Lee Downs Laura, « Salaires et valeur du travail. L'entrée des femmes dans les industries mécaniques sous le sceau de l'inégalité en France et en Grande-Bretagne (1914-1920) », *Travail, genre et sociétés*, n° 15, 2006, pp. 31-49.

<sup>43</sup> Marie Pape Carpentier, Pauline Kergomard, Maria Montessori.

*care* une affaire d'activité et de travail» (Brugère, 2009)<sup>44</sup>.

L'invisibilisation d'une large part des savoirs techniques propres à la fonction éducative auprès des jeunes enfants constitue sans doute l'injustice professionnelle la plus flagrante. Hormis les compétences didactiques liées aux savoirs disciplinaires (mathématiques, langue et littérature, éducation physique et sportive entre autres), aux savoirs transversaux (logique, expression orale, motricité), ou encore les attitudes pédagogiques liées aux savoirs psychosociaux (psychologie de l'enfant notamment et gestion d'un groupe classe), de nombreux aspects mis en œuvre dans la pratique restent encore dans le domaine de l'informel et sont vécus comme relevant de l'habileté propre au professionnel. La personnalité, le charisme, le sens du contact, la capacité d'écoute, l'aptitude à l'empathie, la sollicitude ou la bienveillance sont autant de qualités individuelles qui renvoient à un registre naturalisant par opposition à des corps de savoirs constitués collectivement et institutionnalisés. Qu'il s'agisse des codifications des actes de soin au jeune enfant, de la connaissance de l'environnement légal de toute intervention ou encore des pré-requis sociologiques et psychologiques respectueux de l'enfant accueilli, beaucoup reste à faire pour une réelle formalisation des connaissances établies dans le champ des sciences de l'éducation. Une situation qui a partie liée avec le fondement anthropologique de la féminisation de certaines tâches éducatives, affectant le travail de soin et de sollicitude aux femmes tout en réservant l'exercice de l'autorité, de la parole publique et de la technique aux hommes.

## **II. Une activité segmentée par le genre**

<sup>44</sup> Brugère Fabienne, *Le sexe de la sollicitude*, Paris, Le Seuil, 2008.

En dépit de l'acceptation de façade qu'enseigner en maternelle est un métier mixte — depuis 1977 l'accès n'est plus réservé aux femmes —, la répartition des tâches dans l'action quotidienne montre une segmentation de l'activité par le genre comme dans d'autres secteurs (Fortino, 2000 ; Boussard, Lorient & Caroly, 2007 ; Pruvost, 2007)<sup>45</sup>. En maternelle, l'arrivée d'un homme pour le remplacement d'une enseignante malade est accueillie par l'enthousiasme chaleureux de l'équipe : « *Ah ! bien tu vas pouvoir t'occuper de ceux-là. Un peu de discipline ça ne fera pas de mal !* »<sup>46</sup> ; « *Il va apporter d'autres activités : bricolage, montages ...* »<sup>47</sup>. Ainsi, les hommes disent n'avoir eu aucun souci à leur arrivée en maternelle ; les collègues semblaient au contraire plutôt contentes d'avoir un homme dans l'école, « *de la poigne* » pour les garçons de l'école. Des attentes se font jour en termes de figure paternelle, de rôle d'autorité. Le bon accueil qui leur est réservé provient d'un besoin de mixité professionnelle, mais se colore toujours d'un jeu de rôle sexué à travers les clichés sur l'esprit de sérieux des femmes opposé à l'humour, trait jugé masculin comme en témoignent les remarques de ces hommes : « *Cela permet de sortir de l'ambiance « entre femmes », de travailler sérieusement dans la bonne humeur, aspect trublion* »<sup>48</sup>. Occuper une place atypique en tant qu'homme dans un métier féminin produit des avantages, autant que des rhétoriques légitimant ces avantages (Buscatto, Fusulier, 2013)<sup>49</sup>. Ici, comme dans

<sup>45</sup> Fortino Sabine, *La mixité au travail*, Paris, La Dispute, 2000.

Boussard, Valérie, Lorient Marc, Caroly Sandrine, Une féminisation sur fond de segmentation professionnelle genrée : le cas des policières en commissariat, *Sociologies pratiques*, n°14, 2007, pp. 75-88.

Pruvost Geneviève, « La dynamique des professions à l'épreuve de la féminisation : l'ascension atypique des femmes commissaires », *Sociologie du Travail*, 49, 2007, pp. 84-99.

<sup>46</sup> Enquête B, entretien n°1.

<sup>47</sup> Enquête A, observation : Femme, professeure des écoles, maternelle du public.

<sup>48</sup> Enquête D, entretien n°4.

<sup>49</sup> Buscatto Marie, Fusulier Bernard, « Présentation : Les « masculinités » à l'épreuve



tous les milieux très féminisés, les hommes bénéficient d'un statut protégé (Lemarchant, 2010)<sup>50</sup>. « J'ai eu un accueil très chaleureux de la part des collègues, très contentes de voir arriver un homme dans l'école, et elles l'ont dit au conseiller pédagogique. Je pense avoir un statut particulier, protégé »<sup>51</sup> ; « Je me sens comme un « coq en pâte » avec les collègues femmes »<sup>52</sup> ; « J'ai été un peu chaperonné par deux collègues »<sup>53</sup>.

Dans un des cas observés<sup>54</sup> *in situ*, l'enseignant a un statut d'effectif supplémentaire et est en position de rattachement à l'école. Lorsqu'il n'est pas appelé pour un remplacement, la directrice l'occupe aux tâches de transport du matériel scolaire dans les classes et dans le montage et démontage des structures de motricité selon les demandes de chaque enseignante. En revanche, lors des interventions pour soigner les petites blessures des enfants étant tombés, c'est l'enseignante ou l'ATSEM qui agissent et ce même si l'enseignant se trouve objectivement posté à côté de l'enfant ou de l'armoire à pharmacie. On vérifie dans ces réactions instantanées que se mettent en place des attributions sexuées de tâches sur un mode automatique. Il en découle un renforcement du système de genre au sein même de l'activité des enseignants. Dans l'école, les hommes font souvent figure d'autorité, déplacent le gros matériel et ils trouvent cela normal, « naturel ». Si cela n'a pas été dit ouvertement, ils pensent que l'on attend cela d'eux, ce que l'on retrouve dans les témoignages de l'enquête par entretiens : « Je monte les parcours de motricité avec mon autre collègue homme. Je règle certains problèmes

informatiques, j'ai les outils pour ça »<sup>55</sup>. Dans cet espace professionnel de la relation à autrui, la présence d'un homme aux côtés de femmes glisse très vite en une représentation de la figure du couple parental (Jaboin, 2008, 2010)<sup>56</sup>. Des observations qui se maintiennent dans le temps au long des enquêtes : « Je travaille avec l'ATSEM depuis 30 ans, un vieux couple, mais je m'efforce de ne pas être dans la caricature : le père sanctionne, la mère câline. Je console les enfants, mais je fais comprendre très vite que je ne suis pas un parent »<sup>57</sup>. En situation de réponse urgente à un problème, l'homme enseignant déléguera souvent la tâche de *caring* aux ATSEM, lui conférant un rôle « de maman », « de femme de la classe »<sup>58</sup> : elle console les élèves, sans pour autant qu'il s'interdise de calmer les tristesses des élèves par un geste affectueux.

Au fil des entretiens, affleure chez certains hommes enquêtés en maternelle un discours stéréotypé sur les rôles sexués et leur impact dans la pratique pédagogique « Un homme est un homme, et une femme est une femme »<sup>59</sup>. Par ailleurs, l'enquête par questionnaire montre la prégnance du schéma naturalisant de la complémentarité des sexes pour l'ensemble de ces professionnels en maternelle. Toutefois, les représentations sociales témoignent chez les femmes d'un discours plus égalitaire : dans leur conception des métiers, les hommes convoquent significativement plus que leurs collègues femmes une complémentarité des rôles entre les sexes, alors que les femmes soulignent plutôt l'égalité dans l'expertise

---

des métiers « féminins », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2013.  
<http://rsa.revues.org/1023>

<sup>50</sup> Lemarchant Clotilde, « Être rare, un avantage dans le métier ? Les filles dans les filières techniques masculines, et inversement », *VST - Vie sociale et traitements*, n° 106, 2010, pp. 57-63.

<sup>51</sup> Enquête D, entretien n°6.

<sup>52</sup> Enquête D, entretien n°7.

<sup>53</sup> Enquête D, entretien n°8.

<sup>54</sup> Enquêtes par observation participante, S. Devineau " Ecoles maternelles", 1982-1990.

---

<sup>55</sup> Enquête D, entretien n°15.

<sup>56</sup> Jaboin Yveline, « La construction de l'identité professionnelle masculine dans un secteur en voie de mixité : le cas des hommes enseignant à l'école maternelle », in Guichard-Claudic Yvonne, Kergoat Danièle, Vilbrod Alain (dir.), *L'inversion du genre : Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, PUR, 2008, pp. 243-255.

Jaboin. Yveline, « C'est bien... un homme à l'école maternelle ! », *Nouvelles questions féministes*, n° 2/ 2010, vol 29, 2010, pp. 34-45.

<sup>57</sup> Enquête D, entretien n°9.

<sup>58</sup> Enquête D, entretien n°2.

<sup>59</sup> Enquête D, entretien n°16.

professionnelle. Quant à l'idée qu'une femme serait plus avantagée qu'un homme pour effectuer le travail, elle est jugée généralement vraie en maternelle.

**Extraits du verbatim :** *Pour quelles raisons le métier avantagerait-il les femmes*

- F : *Compétences similaires entre H et F. Seul le côté affectif et pratique (soin aux enfants) peut jouer ou différer.*

- F : *Plus difficile pour l'homme de se positionner par rapport aux enfants et parents. Plus de distance physique obligée pour l'homme.*

- H : *L'apport et la relation aux élèves sont différents et complémentaires.*

- H : *La "sur-implication" affective d'une femme l'empêche parfois de traiter une situation avec la distance et le discernement nécessaire. (Une tendance et une moyenne qui n'est pas une généralité).*

- F : *Les hommes ont eux aussi des domaines de prédilection qui peuvent enrichir les apprentissages.*

- F : *En règle générale, les femmes sont plus présentes quotidiennement dans l'éducation de leurs enfants, et sont donc plus à même de les comprendre. Il me semble que les femmes font plus attention à la psychologie.*

- H : *Ce n'est pas qu'elle est plus avantagée. C'est plutôt que c'est (surtout en maternelle) une profession avec un salaire "de complément" donc moins rémunérée et donc dévalorisée.*

- F : *Car face aux parents un homme est plus respecté. Car face aux enfants un homme peut être tout aussi maternant qu'une femme.*

\* F= Femme et H= Homme

Source : *Enquête par questionnaires auprès de 118 professeur-es de maternelle, dont 101 femmes (86%) et 17 hommes (14%), 2014, DySoLa, Université de Rouen.*

Le poids de l'entourage et des attentes des familles se fait lui aussi encore largement ressentir. L'étonnement est la réaction la plus commune alternant la commisération et la compassion. Des parents se demandent ce que ces hommes ont bien pu faire pour se retrouver en maternelle, certains pensant qu'ils ont été rétrogradés. Selon eux, il ne pouvait s'agir que d'une sanction institutionnelle et non d'un choix délibéré de ce niveau par les enseignants. « *Vous n'avez*

*pas l'examen pour aller à l'école élémentaire ?* »<sup>60</sup> ; « *Vous avez fait des bêtises pour en arriver là ? Vous avez eu tous vos diplômes ?* »<sup>61</sup> ; « *Avec des tout-petits, ça doit être dur !* »<sup>62</sup> ; « *Ça a été ? Vous vous en êtes sortis ?* »<sup>63</sup> ; « *Mes amis me disent qu'ils ne pourraient pas travailler en maternelle avec 28 enfants* »<sup>64</sup>. Au fil de ces remarques, le manque de reconnaissance et la pénibilité du travail auprès des jeunes enfants sont tout à la fois attestées pour les hommes se risquant dans ce niveau scolaire et niées pour l'ensemble des femmes y exerçant le plus souvent ; ce n'est pas dur pour elles puisqu'elles sont « faites » pour ce rôle. L'incrédulité des parents se mue aussi en défiance ou au contraire en consignes éducatives autoritaires : « *Certains parents ont refusé que leur enfant soit inscrit dans ma classe* »<sup>65</sup> ; « *Les parents préféraient une femme* »<sup>66</sup> ; « *Des parents ont mené l'enquête, ça a surpris puis au bout d'un mois c'était fini. Les parents ont interrogé la personne « emploi-jeune » pour savoir ce qui se passait en classe* »<sup>67</sup> ; « *Par peur d'attouchements, il y a eu de la méfiance pendant la 1<sup>ère</sup> année, j'ai été scruté. J'ai dû faire mes preuves. Les familles ont été vigilantes puis 2<sup>ème</sup> année, changement : c'est bien que ce soit un homme, ça change. Les parents, avant de me connaître, c'est un peu de méfiance, de surprise, puis après tout se passe bien. Et maintenant, ils demandent à ce que leur enfant soit avec moi* »<sup>68</sup> ; « *Je pense avoir des facilités dans mes relations avec les pères. Certains viennent me voir dans la cour alors que je n'ai pas l'enfant dans ma classe. Pour les enfants, c'est le même processus : certaines petites filles sont impressionnées et mettent du temps pour me parler. Cela devient très fort après* »<sup>69</sup> ; « *Certains parents me disent, vous pouvez y aller, sous-entendu, n'hésitez pas à le remettre dans le droit chemin !* »<sup>70</sup> ; « *D'autres parents étaient contents qu'il y ait un homme en maternelle pour l'autorité :*

<sup>60</sup> Enquête D, entretien n°10.

<sup>61</sup> Enquête D, entretien n°4.

<sup>62</sup> Enquête D, entretien n°5.

<sup>63</sup> Enquête D, entretien n°11.

<sup>64</sup> Enquête D, entretien n°17.

<sup>65</sup> Enquête D, entretien n°4.

<sup>66</sup> Enquête D, entretien n°4.

<sup>67</sup> Enquête D, entretien n°1.

<sup>68</sup> Enquête D, entretien n°4.

<sup>69</sup> Enquête D, entretien n°6.

<sup>70</sup> Enquête D, entretien n°7.

*ça va faire du bien à mon enfant* »<sup>71</sup>. L'invocation de valeurs autoritaires et viriles ou encore la référence aux émotions dévoilent un envers du décor professionnel indispensable à la relation pédagogique, mais contrastant avec des savoirs objectivés, rationalisés. Pour cette raison, la mobilisation des affects dans l'exercice du métier et leur dépréciation conditionnent une identité professionnelle construite comme féminine<sup>72</sup>, et à l'inverse exposent plus les hommes entrés dans les secteurs de la petite enfance<sup>73</sup>. D'un côté on enregistre des expériences de conflits physiques avec des pères et de l'autre une suspicion latente de pédophilie : « *Dans deux cas j'ai dû m'opposer physiquement à deux hommes. J'ai dû montrer les crocs. Le fait d'être un homme a fait qu'ils ont cherché à aller au contact. Ils n'auraient peut-être pas agi comme ça avec une femme* »<sup>74</sup>, « *Les classes-découverte, c'est devenu difficile avec les affaires de pédophilie* »<sup>75</sup>.

Si la mixité professionnelle est balbutiante, il existe cependant des circonscriptions particulières qui ont pu bénéficier d'une politique très favorable aux enseignants hommes choisissant d'exercer en maternelle. Une série d'entretiens témoigne du rôle crucial qu'a pu jouer un inspecteur lui-même ancien professeur de maternelle et s'étant très investi dans l'AGEEM. « *Les IEN encourageaient la présence des hommes en maternelle, ils encourageaient la mixité en général. [...] Les inspecteurs ont valorisé et recherchaient des enseignants hommes pour venir travailler en maternelle* »<sup>76</sup>. De sorte que ces enseignants en

maternelle se sentent pleinement reconnus par les inspecteurs qu'ils ont rencontrés : « *J'ai toujours eu d'excellents rapports avec les IEN* »<sup>77</sup> ; « *Trois inspections en maternelle, et cela s'est bien passé* »<sup>78</sup> ; « *J'ai toujours été reconnu par les inspecteurs* »<sup>79</sup>. La mixité professionnelle même si elle reste encore rare a pour vertu de démonter les stéréotypes de métiers et illustre que ce n'est pas une question de sexe de l'enseignant. Les hommes faisant le choix de la maternelle bousculent l'ordre de la masculinité hégémonique autant qu'ils témoignent par leur parcours professionnel atypique de l'arbitraire étreint du modèle patriarcal dans l'orientation scolaire (Fontanini, 2015)<sup>80</sup>. Ceci reste toutefois très relatif dans la mesure où se profilent souvent des plans de carrières avec un passage précoce à la direction d'une école, à un statut de conseiller pédagogique puis d'inspecteur de l'éducation nationale (IEN), provoquant ainsi des tensions avec certaines collègues<sup>81</sup>. Le phénomène du « Glass escalator » étudié par Christine L. Williams (1992)<sup>82</sup> donnant des avantages aux hommes exerçant dans des professions très féminisées est bien repérable en maternelle selon des jeux de rôles sexués reposant sur une assise institutionnelle et sociale.

### III. Gestes professionnels et actes éducatifs invisibilisés par le genre

Ainsi circonscrit dans un espace professionnel féminin au sein de l'institution, et organisé par une segmentation des tâches selon des rôles de genre, le travail en

<sup>71</sup> Enquête D, entretien n°1.

<sup>72</sup> Peeters J. (2010). Les hommes doivent être prudents, des émotions et gestes dans les milieux d'accueil du jeune enfant, in enfants d'Europe.16-17.

<sup>73</sup> Marchal M. (2014), Les hommes dans le monde de la petite enfance : entre invisibilité sociale et surexposition professionnelle, association AMEPE. Blog de Mediapart "Mixité, Egalité et petite enfance".

<https://blogs.mediapart.fr/mikemarchal/blog/070614>

<sup>74</sup> Enquête D, entretien n°10.

<sup>75</sup> Enquête D, entretien n°15.

<sup>76</sup> Enquête D, entretien n°5.

<sup>77</sup> Enquête D, entretien n°12.

<sup>78</sup> Enquête D, entretien n°6.

<sup>79</sup> Enquête D, entretien n°7.

<sup>80</sup> Fontanini Christine, *Orientation et parcours des filles et des garçons dans l'enseignement supérieur*, Rouen, PURH, 2015.

<sup>81</sup> Enquête D, entretien n°4.

<sup>82</sup> Williams Christine L., « The Glass escalator : Hidden advantages for men in the « female professions », *Social Problems*, n° 39 :3, 1992, pp. 253-267.

maternelle souffre d'une connotation sociale variable selon le sexe de l'enseignant qui effectue les gestes de métier. En effet, s'applique en maternelle comme ailleurs la *valence différentielle* des sexes (Héritier, 1996)<sup>83</sup> qui est un mode d'attribution inégalitaire de la valeur à une activité selon qu'elle est réalisée par l'un ou l'autre sexe. L'encodage social des tâches réalisées subit de part en part les effets de modèles masculins ou féminins et de l'opposition technique/nature décrite par Paola Tabet (1998)<sup>84</sup>. Or contrairement à l'image d'un travail facile, les difficultés sont nombreuses, qu'il s'agisse de l'attention aux demandes des très jeunes enfants dont les moyens d'expression orale sont limités et très personnels<sup>85</sup>, ou encore de la tension exigée par l'organisation d'activités adaptées à des besoins hétérogènes et multiples. Il est remarquable d'enregistrer dans les témoignages des enseignants hommes la conscience qu'il s'agit d'un métier qui s'apprend et que les compétences en jeu n'ont rien de spontané, au point de faire envisager un changement de niveau scolaire pour l'exercice du métier. Résumés sous une forme euphémisée par l'évocation de la patience nécessaire et de la résistance au bruit<sup>86</sup>, les récits démontrent qu'il est en réalité question de compétences précises de décryptage des attentes enfantines comme de programmation des activités variées de très courte durée qui vont donc s'échelonner à un rythme soutenu tout au long de la journée. La tension de l'adulte au travail se repère à une vigilance constante mobilisée sur plusieurs cibles d'attention à la fois, autant qu'à travers une conduite fine des mouvements incessants des enfants. La gestion des ruptures de rythme entre celui de l'adulte et celui propre au jeune enfant impose une gymnastique entre les deux univers. Il s'agit là d'un travail intellectuel de décentration très exigeant autant que d'une maîtrise physique des

cadences temporelles spécifiques aux différences d'âge.

Etre toujours sur le « qui-vive », ne pas avoir de répit, ne pas pouvoir se poser un moment à son bureau, piétiner toute la journée en faisant des kilomètres à travers la classe, être isolé dans l'univers enfantin, tout cela motive le désir parfaitement bien assumé par les hommes de changer de fonction, de vouloir travailler avec des adultes. En revanche, pour les cas que nous avons rencontrés dans l'enquête, la culpabilité et le sentiment d'échec planaient dans les récits des enseignantes qui semblent tiraillées par l'obligation « d'aimer la compagnie des enfants » et piégées par leur orientation professionnelle<sup>87</sup>. Dans le cas des femmes, de la sphère privée domestique à la sphère professionnelle il y a redoublement de la demande de disponibilité aux autres. Si le sens commun suggère qu'il y a là une commodité, en réalité les enquêtées témoignent à l'inverse d'une surcharge quand elles auraient justement besoin d'une coupure avec les sollicitations du monde enfantin. D'une certaine façon, elles ne s'arrêtent jamais d'être des éducatrices, alors que les hommes en rentrant chez eux changent plus souvent de registre d'activité : « ça empiète sur mon bien-être. Moi, je recherche un travail où je rentre le soir et je passe à autre chose »<sup>88</sup>. La question de la santé au travail soulève le problème de l'envahissement de la vie privée par le travail particulièrement aigu chez les femmes qui vivent des « tensions en termes de charge de travail, de préoccupations entre les responsabilités prises dans le cadre de la famille et celles assumées au travail »<sup>89</sup> (Bercot, 2014, p.6)<sup>90</sup>.

Ensuite, le corps au travail se manifeste en maternelle par une forte sollicitation du dos, et par des précautions dans les déplacements pour l'adulte plongé au milieu de la circulation

<sup>83</sup> Héritier Françoise, *op. cit.*

<sup>84</sup> Tabet Paola, *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, [Textes de 1979 et 1985], 1998.

<sup>85</sup> Enquête D, entretien n°3.

<sup>86</sup> Enquête D, entretien n°9.

<sup>87</sup> Enquête A, observation en école maternelle.

<sup>88</sup> Enquête A, observation en école maternelle.

<sup>89</sup> Enquête A, observation en école maternelle.

<sup>90</sup> Bercot Régine (dir.), *La santé au travail au prisme du genre. Epistémologie, enquêtes et perspectives internationales*, Toulouse, Octarès, 2014.

constante des petits enfants: « *La maternelle, ça fait mal au dos* »<sup>91</sup>; « *Problème des lombagos en maternelle, petites chaises* »<sup>92</sup>. Contrairement à une idée commune, la mobilisation du corps dans l'exercice de l'activité se révèle en réalité intense, que l'on enregistre le bruit, le rythme, la tension, la disponibilité ou encore les postures, le port de charges et les problèmes musculo-squelettiques qui peuvent survenir. De surcroît, il s'agit toujours pour les enseignants de donner une réponse professionnelle au bruit, à l'agitation et aux demandes multiples, par des mimiques, des gestes enveloppant le groupe, des pauses théâtrales ou encore des répertoires de modulation de la voix, « *La voix masculine permet aussi d'asseoir son autorité* »<sup>93</sup>. Jouer un rôle professionnel prend ici tout son sens, tant les expressions, les intonations et la gestuelle enseignante arrive à emmener le collectif de la classe. Les enquêtés livrent de nombreuses réflexions pragmatiques sur la condition physique nécessaire à l'adulte interpellé sans relâche. Souvent méconnue, voire ignorée car peu mesurée ni prise en compte, ce que les enquêtés désignent pudiquement par « énergie » décrit en réalité la base de l'exercice de toute activité de soins laquelle sera malgré tout un peu mieux reconnue chez les infirmières (Kergoat, Imbert, Le Doaré, Sénotier, 1992)<sup>94</sup>. Devant des jeunes enfants qui sont par définition complètement dépendants, des aptitudes physiques sont mobilisées, tant sur le plan du déplacement de poids que sur celui des positions contraignantes pour le squelette (se pencher vers l'avant, se baisser voire s'accroupir pour se mettre au niveau du jeune enfant, se mettre à genoux sur le tapis de constructions, soulever un enfant qui a chuté...). Toujours en mouvement, soumis à plusieurs stimulations en même temps, le corps du professionnel fait l'objet de peu d'attention y compris en termes de prévention des risques professionnels (risques pour la voix,

l'audition)<sup>95</sup>. Dans ces contextes bruyants de travail, les hommes jugent être avantagés par leur voix grave, ainsi à propos d'une collègue qui élevait souvent la voix, l'un d'entre eux note que « *La difficulté, c'est que le bruit entraîne le bruit* »<sup>96</sup>. Les études menées sur la santé au travail des enseignants montrent que la maternelle est le niveau où l'épuisement professionnel est le plus élevé et où les congés sont plus nombreux chez les femmes que chez les hommes. Egalement, les problèmes liés à l'altération de la voix touchent plus ce degré scolaire que les autres<sup>97</sup>.

L'engagement du corps dans le travail en maternelle est un aspect souvent négligé précisément parce que compris comme un ensemble de gestes « naturels », mais qui est d'autant plus perceptible que les enquêtés sont des hommes et qu'ils tentent de se projeter dans l'activité sur le long terme. Faire ce métier jusqu'à l'âge de la retraite est envisagé avec prudence, l'usure et la pénibilité y contribuent. « *Il faut quand même être en forme et disponible [...] Les enfants ont beaucoup d'énergie ... alors il faut avoir aussi beaucoup d'énergie pour être avec eux !* »<sup>98</sup>. Ainsi, loin des seules dispositions biologiques, les dispositifs physiques qui sont mobilisés dans la réalisation des tâches dévoilent un corps professionnalisé (Angeloff, Labourie-Racapé, 2004)<sup>99</sup>.

Les soins, l'hygiène du corps sont généralement pris en charge par l'ATSEM qui accompagne le passage aux toilettes et

<sup>91</sup> Enquête D, entretien n°1.

<sup>92</sup> Enquête D, entretien n°13.

<sup>93</sup> Enquête D, entretien n°17.

<sup>94</sup> Kergoat Danièle, Imbert Françoise, Le Doaré Hélène, Sénotier Danièle, *op. cit.*

<sup>95</sup> Carrefour de la santé social, 2006, *Enquête santé et conditions de travail des enseignants en début de carrière*. Enquête effectuée par la MGEN, FSU, UNSA-Education et SGEN-CFDT. N. Billaudeau et MN. Vercambre-Jacquot, Principaux résultats de l'enquête QVE « *Qualité de vie des enseignants* », Fondation MGEN/Éducation nationale, décembre 2014.

<sup>96</sup> Enquête D, entretien n°16.

<sup>97</sup> Enq QVEnseignants MGEN 2012-2013, Rapport 2014, p. 22 à 24.

<sup>98</sup> Enquête D, entretien n°12.

<sup>99</sup> Angeloff Tania, Labourie-Racapé Annie, « Le travail du corps », *Travail, genre et sociétés*, n° 12, 2004. pp. 29-31.

particulièrement lorsque l'enseignant est un homme. « *Au début, j'accompagnais aux toilettes, puis je restais dans le couloir.* » ; « *Je n'emmène jamais un petit aux toilettes : façon de me protéger* »<sup>100</sup> ; « *Le passage aux toilettes ? Je suis présent mais de loin, contrat de confiance entre l'enseignant et les élèves* »<sup>101</sup> ; « *Des papas d'origine maghrébine, qui se disaient proches des frères musulmans, remettaient en cause ma place auprès de jeunes enfants, surtout la place de l'homme qui s'occupe du passage aux toilettes, sous-entendu, c'est un travail de femme. Cela ne m'est arrivé qu'une fois* »<sup>102</sup>. En revanche, les nombreux petits accidents de la vie quotidienne mobilisent les enseignants, hommes comme femmes. Aider à moucher les nez, essuyer les doigts, attacher un vêtement, enfiler une chaussure, soigner un petit « bobo », consoler d'une chute. « *Dans les moments où les élèves se font mal : pas de souci, j'ai toujours été présent pour les élèves avec les précautions d'usage. Je ne suis pas là pour terroriser les élèves, être dans la crainte. Je consolais les élèves, comme avec mes propres enfants* »<sup>103</sup> ; « *J'ai réconforté les enfants, pris sur les genoux* »<sup>104</sup>. L'ensemble de ces savoir-faire discrets (Molinier, 2005)<sup>105</sup> décrivent une professionnalité nourrie par une éthique du *care* dans la conduite éducative. Dès lors que ces actes professionnels ne peuvent plus se faire sans se heurter aux interdits normatifs de la maternité, leur importance surgit au grand jour, puisque faute de ce travail du *care* au quotidien c'est l'activité dans sa globalité qui se grippe. Joan Tronto souligne à la fois l'universalité et le caractère collectif de ces compétences du *care* : « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre « monde », de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (2009)<sup>106</sup>.

<sup>100</sup> Enquête D, entretien n°7.

<sup>101</sup> Enquête D, entretien n°5.

<sup>102</sup> Enquête D, entretien n°10.

<sup>103</sup> Enquête D, entretien n°12.

<sup>104</sup> Enquête D, entretien n°10.

<sup>105</sup> Molinier Pascale, Editorial, *Travailler*, n° 13. Editeur Martin Média, 2005, pp. 5-6.

<sup>106</sup> Tronto Jane, *Un monde vulnérable, pour une politique du care* (Moral Boundaries : a Political Argument for an Ethic of care, 1993), traduit de

Dans le travail du *care*, les hommes se décrivent comme étant moins maternels, plus scolaires, plus sévères. Du fait des craintes liées à la pédophilie, les moments de paternage sont très réfléchis à travers une recherche de mise à distance par la verbalisation dans la relation à l'enfant. La professionnalisation est ainsi la réponse opposée par les hommes aux soupçons à travers l'affirmation positive de la construction de l'autonomie de l'enfant, objectif de la maternelle. « *De plus en plus de recul au fur et à mesure de l'avancement dans la carrière ; Ne pas les engluer dans ce maternage. Je m'autorisais de moins en moins ces moments avec les enfants, ou alors c'était explicité largement. Tout était verbalisé pour éviter tout malentendu : quand un enfant s'était fait mal...* »<sup>107</sup> ; « *Les questions sont venues sur le tard par rapport aux actualités. Il y a eu un « avant » et un « après » l'affaire « Lechien ». Du coup, on a professionnalisé* »<sup>108</sup> ; « *Rester dans l'affection en gardant ses limites. Je ne refuse jamais un câlin car il y a derrière un petit coup de blues, une situation familiale compliquée* »<sup>109</sup> ; « *Je ne laisse pas le côté câlin à l'ATSEM* »<sup>110</sup> »<sup>111</sup>. Tout l'intérêt que représente cette tension exprimée par les hommes réside dans la mise à jour du geste professionnel empathique et sa codification devenue nécessaire pour les hommes.

La distance professionnelle à l'enfant est une question que les enseignantes ne se posent pas (Delphy, 1991)<sup>112</sup> contrairement aux hommes qui eux s'y confrontent immédiatement<sup>113</sup>. Or celle-ci n'est pas uniquement spatiale (lors du passage aux

---

l'anglais par Hervé Maury, Paris, La Découverte, 2009.

<sup>107</sup> Enquête D, entretien n°4.

<sup>108</sup> Enquête D, entretien n°10.

<sup>109</sup> Enquête D, entretien n°5.

<sup>110</sup> ATSEM : Agent.e Territorial.e Spécialisé.e des Écoles Maternelles

<sup>111</sup> Enquête D, entretien n°6.

<sup>112</sup> Delphy Christine, « Libération des femmes ou droits corporatistes des mères ? », *Nouvelles Questions Féministes*, n°5 16-17-18, Éditions Antipodes, 1991.

<sup>113</sup> Enquête A, observation en école maternelle.

toilettes, ou dans le fait de ne jamais rester seul dans une pièce avec un enfant), elle régit les comportements affectueux en interdisant « le bisou » qui marque la frontière entre l'intime et l'être social du jeune élève. Une borne qui n'est pas toujours clairement établie dans la panoplie des gestes féminins quand la distance est plus marquée chez les hommes. Dans le registre émotionnel, se préserver des demandes trop impliquantes suppose d'acquiescer un contrôle de soi, une maîtrise de la bonne attitude dans la négociation subtile de la réponse aux besoins des usagers de l'école. D'une certaine façon, « il faut se faire violence » comme le signalent des enseignantes militantes<sup>114</sup>.

Pour les hommes, la difficulté à parler des moments d'affection en les dénommant par le maternage souligne aussi le verrou symbolique qu'impose le sigle institutionnel d'école maternelle. Les effets sont multiples, enfermant le raisonnement des hommes dans une opposition factice entre gestes réalisés par des femmes ou des hommes, et celui des femmes dans l'implicite des gestes maternants. C'est toujours le paradigme psychanalytique de la relation dyadique mère-enfant qui prévaut dans l'éducation des jeunes enfants, à l'exclusion des approches par le travail. Sont ainsi reprises les catégories naturalisées de division du monde qui invoquent une « moralité particulière » des femmes se fondant sur la maternité (Tronto, 2009)<sup>115</sup> et dont on s'aperçoit dans cette enquête qu'il est difficile d'en faire bouger les lignes idéologiques.

Lors de nos observations en maternelle, les nombreuses enseignantes rencontrées soulevaient elles-aussi les problèmes liés à la fatigue professionnelle, comme les difficultés à supporter le bruit et l'agitation des jeunes enfants : « *Moi, je rentre chez moi à midi pour faire*

*une micro-sieste avant de remettre ça l'après-midi* ». <sup>116</sup>  
Le besoin de faire le « vide » avant de reprendre le cours de la vie familiale est souvent évoqué ainsi que les douleurs articulaires, notamment lors des flexions des genoux, mais cela s'énonce plutôt dans l'entre-soi professionnel. L'expression des femmes se révèle en réalité verrouillée par l'impératif maternant qui les renvoie à une défaillance féminine si elles n'y arrivent pas. On le constate par exemple dans les tâches de soin aux élèves, lorsqu'elles n'assument pas leur exaspération de devoir moucher les nez de vingt quatre petits au long de la journée. Et sur ce plan, les hommes sont bien mieux secondés qu'elles par les ATSEM plus exigeantes à l'égard des enseignantes, femmes comme elles. Dire ses difficultés au travail est d'autant plus délicat pour les enseignantes qu'elles présentent par avance d'être incomprises.

Ce sont donc les aspects non formalisés de l'activité qui sont rendus visibles par les hommes. La frontière entre la professionnalité et la simple parentalité s'affirme contre la proximité à l'activité familiale des femmes fondant le déni de travail associé au travail domestique (Guillaumin, 1978 ; Krinsky, Simonet, 2012)<sup>117</sup>. D'une manière générale, l'école maternelle pâtit de l'invisibilité sociale du *care* laquelle relève selon Joan Tronto de « l'indifférence des dominants » au travail qui permet de reproduire, maintenir et d'entretenir leur monde (2009), et décrit le rapport social infériorisant les tâches du *care* qui ne sont pas en soi subalternes pas plus qu'elles ne sont féminines par nature (Delphy, 1991).

<sup>114</sup> Enquête B, relevé d'observation auprès d'enseignants militants.

<sup>115</sup> Tronto Joan, *op. cit.*

<sup>116</sup> Enquête A, observation en école maternelle : Femme, 35 ans, professeure des écoles, 2 enfants en bas-âge.

<sup>117</sup> Guillaumin Colette, « Pratique de pouvoir et idée de nature : l'appropriation des femmes », *Questions féministes*, n°2, 1978, pp. 5-30.  
Krinsky John, Simonet Maude (2012), « Déni de travail : l'invisibilisation du travail aujourd'hui », *Sociétés contemporaines*, n° 87, 2012, pp. 5-23.

## Conclusion

---

Le travail en maternelle à l'épreuve de l'expérience des rares hommes dans ce segment scolaire se laisse appréhender à travers une panoplie de gestes professionnels et de tâches qui mobilisent toutes les ressources intellectuelles autant que physiques de l'enseignant. Rétablis dans leurs dimensions professionnelles explicites, les actes et les gestes de métiers décrivent tout ce que l'habitus sexué féminin avait permis de naturaliser. L'engagement dans l'activité suppose en effet un travail du corps beaucoup plus intense que ce qui est le plus souvent reconnu, ainsi qu'une mobilisation des affects qui ne va pas de soi.

Mais la part du soin et de la sollicitude dans l'activité de travail en maternelle fonctionne encore aujourd'hui comme un principe actif féminisant la profession, un principe de genre ségrégant les tâches. L'invisibilisation des compétences techniques mises en œuvre sous la forme de savoirs discrets alimente ainsi le déni de travail qui affecte ce niveau scolaire puisque le *care éducatif* ne fait pas l'objet d'un contrôle officiel explicite et valorisant. Et si les gestes de paternage ne posent pas de problème aux hommes, ils se révèlent délicats dans un contexte de forte prévention pour la protection des enfants. Ce frein à la mixité est par ailleurs redoublé par la composition déséquilibrée des équipes avec un homme et de nombreuses femmes enseignantes ou ATSEM. Alors, l'image du couple parental s'installe en lieu et place d'une véritable égalité professionnelle et conforte une segmentation sexuée des tâches. Des cadres organisationnels et institutionnels où l'expertise du métier a en réalité peu de place pour s'affirmer pleinement.

La définition de la paternité, comme celle de la maternité, est un enjeu des rapports entre les sexes, mais les choses ont bougé depuis la révolution du modèle de la famille de 1968

(Ferrand, 2004)<sup>118</sup>. De sorte que le secteur des métiers de la petite enfance ne peut plus apparaître comme un domaine d'exclusivité féminine. On le constate dans l'acceptation finalement assez aisée par les parents que des hommes enseignent en maternelle auprès de leurs enfants, autant que dans les aspirations des professionnels eux-mêmes. Pourtant, l'institution ne se réforme pas pour une meilleure reconnaissance des compétences professionnelles du *care* et laisse perdurer l'ambivalence sexuée de ses missions à travers le nom d'école maternelle.

---

<sup>118</sup> Jami Irène, Simon Patrick, « De la paternité, de la maternité et du féminisme. Entretien avec Michèle Ferrand », *Mouvements*, n° 31, 2004, pp. 45-55.



## Listes des enquêtes

---

### — Enquêtes A par observation, S. Devineau “ Ecoles maternelles”, 1997-2003.

Immersion de longue durée d'une vingtaine d'années dans sept écoles maternelles rurales ou urbaines publiques parmi 45 enseignantes et enseignants, puis observation spécifique entre 1997 et 2003 dans trois écoles comportant 18 enseignantes et enseignants. Recueil de données de première main.

### — Enquête B par entretiens et observation, S. Devineau “23 Enseignants Engagés du premier et du second degré public”, CMH-PRO, 2010.

Au niveau national, une enquête par observation du secteur Femmes de la FSU a été conduite en 2010. En Basse-Normandie ont été recueillis des récits biographiques auprès de 23 enseignant.es du premier degré, militant.es, engagé.es dans la cause d'une école progressiste au sein du syndicat majoritaire de l'éducation nationale (SNUipp-FSU). Parmi les thématiques abordées, la question de la mixité du métier était centrale. Recueil et analyse de données de première main.

Index des entretiens cités dans le texte

N°1 : Homme, professeur des écoles, primaire public, représentant syndical, Père employé des postes et télécommunications, mère au foyer, conjointe professeure des écoles et responsable syndicale.

N°2 : Femme, professeure des écoles, maternelle publique, militante syndicale, père instituteur, mère institutrice de maternelle.

N°3 : Femme, professeure des écoles publiques, responsable syndicale, père et mère employés de banque.

N°4 : Femme, professeure des écoles publiques, directrice, maîtresse formatrice, retraitée, responsable syndicale, responsable à l'OCDE, militante politique, père et mère ouvriers.

### — Enquête C par questionnaire, S. Devineau avec A. Confais, sous échantillon de l'enquête comparative menée en 2014 en Haute Normandie auprès d'enseignants de maternelle et de conseillers principaux d'éducation, DySoLa-Université de Rouen.

L'échantillon est représentatif — pour les dimensions de l'âge du fait de l'impact générationnel sur les orientations et les opinions, ainsi que du sexe pour l'étude de genre — de professionnels en poste en Normandie. [Données : MENESR DEPP/ DVE/Fichiers de paye. Champ : France métropolitaine + DOM, secteur d'enseignement Public. Année 2014, école maternelle : 10,4% d'hommes et 84,6% de femmes, moyenne d'âge = 51 ans].

Caractéristiques du sous-échantillon : 118 professeur-es de maternelle, dont 101 femmes (86%) et 17 hommes (14%), avec 41% d'enquêtés âgés de 53 à 44 ans et 34% de 43 à 34 ans. Outre les raisons du choix des métiers, la thématique du questionnaire était centrée sur le *care éducatif* : représentations du métier, du rôle du professionnel envers les enfants et les familles. Sur l'ensemble des tris

statistiques selon la variable sexe, seuls ceux présentant des différences significatives ont été retenus pour l'analyse. Données de première main.

**— Enquête D par entretiens, S. Valentin, “ Hommes exerçant en maternelle publique”, 2015-2017, Programme Mixité des métiers de la prime enfance — Mixprim — (Devineau dir.), IRIHS-GRR, Rouen Normandie Université.**

S. Valentin, professeure des écoles, enquêtrice associée au programme a recueilli 17 entretiens auprès des rares hommes exerçant en maternelle dans l'Eure. L'échantillon a été composé par la méthode par grappe. L'expérience masculine minoritaire dans un métier majoritairement féminin était au cœur des entretiens de type « récits biographiques ». Analyse de données de deuxième main.

Index signalétique des entretiens cités dans le texte :

N°1. Homme, 43 ans, DUT Mesures physiques, licence de sciences de l'éducation, 17 ans en maternelle, où il a fini directeur d'école maternelle, ZIL : remplaçant depuis 2 ans, père informaticien, mère secrétaire, conjointe assistante maternelle, 2 enfants.

N°2. Homme, 47 ans, grande section de maternelle depuis 3 ans, père ouvrier en sidérurgie, mère secrétaire, conjointe manager de rayon dans une grande surface, 2 enfants.

N°3. Homme, 37 ans, ZIL en écoles maternelles depuis 3 ans, père enseignant en lycée professionnel, mère secrétaire dans un centre d'information et d'orientation (CIO).

N°4. Homme 53 ans, conseiller pédagogique de maternelle, adjoint de l'IEN depuis 2 ans, père professeur d'enseignement technique, mère directrice d'école maternelle, conjointe enseignante de maternelle.

N°5. Homme, 56 ans, Bac économique et social, concours école normale, 56 ans, directeur d'école maternelle, conjointe inspectrice du travail, père agent de maîtrise au laboratoire de Recherches Balistiques Et Aérodynamiques (LBRA-Vernon), mère stoppeuse, remailleuse dans les vêtements.

N°6. Homme de 53 ans, a demandé un poste en maternelle en REP, conjointe enseignante dans la même école, père ajusteur, mère : secrétaire dans une entreprise. 2 enfants.

N°7. Homme, directeur d'école maternelle en milieu rural, père travaillait dans le privé avec beaucoup de responsabilités sans avoir eu le bac., mère première main dans des maisons de haute-couture, issue d'un milieu

N°8. Homme, bac technique, maîtrise d'histoire ancienne, professeur des écoles, quatre quart de décharges de direction dans des écoles maternelles et élémentaires, conjointe professeure des écoles, 2 enfants.

N°9. Homme, 59 ans, instituteur proche de la retraite, conjointe éducatrice de jeunes enfants, père ouvrier, mère au foyer, 2 enfants.

N°10. Homme, bac littéraire, maîtrise de philosophie, IEN chargé des maternelles, père artisan, mère enseignante, 2 enfants.

N°11. Homme, 53 ans, bac scientifique, concours école normale, 5 ans de maternelle en zone rurale, devenu proviseur adjoint de collège, 3 enfants.

N°12. Homme, DEUG d'histoire, BTS industrie graphique, licence de sciences de l'éducation, directeur d'école maternelle, devenu proviseur adjoint, 2 enfants

N°13. Homme 45 ans, ingénieur puis professeur des écoles, père ingénieur, mère professeure de peinture sur soie, conjointe professeure d'allemand.

N°14. Homme, 40 ans, bac économique et social, maîtrise de géographie, directeur d'école maternelle, père professeur des écoles-formateur, mère professeure de français, conjointe conseillère principale d'éducation.

N°15. Homme 57 ans, bac mathématique, professeur des écoles en maternelle, père employé, mère secrétaire, conjointe enseignante, 3 enfants.

N°16. Homme, 54 ans, bac économie, maîtrise d'arts plastiques, concours d'instituteur, directeur d'école maternelle, père géomètre, mère assimilée cadre commercial, conjointe animatrice commerciale, 2 enfants.

N°17. Homme, 37 ans, bac économique et social, licence de STAPS, professeur des écoles, directeur d'école maternelle, père instituteur, mère dans la fonction publique, conjointe professeure de lycée, 2 enfants.

---

**Index des sigles :**

DEUG : Diplôme d'enseignement universitaire général

DUT : Diplôme universitaire technologique

IEN : inspecteur de l'éducation nationale

REP : Réseau d'éducation prioritaire

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

ZIL : zone d'intervention limitée